

DEC170223DAJ

Décision portant fin de fonctions de M. Augustin Holl, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC152184DAJ du 10 novembre 2015 portant nomination de M. Augustin Holl aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 31 janvier 2017, il est mis fin aux fonctions de M. Augustin Holl, directeur adjoint scientifique de l'INSHS en charge du suivi des sections 31 et 32, des unités qui y sont rattachées, et des plates-formes numériques mises à la disposition des communautés en archéologie, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 janvier 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90